

Bulletin d'inscription

EXPÉRIENCE SOIGNEUR

RÉSERVATION ET AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) [identité du représentant légal] :

En qualité de représentant légal, autorise [identité de l'enfant] :

Né(e) le [date et lieu de naissance] :

À participer à l'activité « **Expérience Soigneur** »,

En date du [date]

à [heure]

Coordonnées [numéro de téléphone + adresse mail] :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales reprises ci-après et les avoir acceptées sans réserve.

Signature :

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Objet

EXPÉRIENCE SOIGNEUR est une activité organisée par les GROTTES DE HAN S.A., enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0405.618.366 et dont le siège social est situé rue Joseph Lamotte, 2 à 5580 Rochefort, ci-après dénommée « l'Organisation ».

EXPÉRIENCE SOIGNEUR a pour but de faire découvrir à l'enfant participant le métier de soigneur qui consiste au nettoyage des enclos (50 % du temps), à la préparation des rations (20 % du temps), à l'enrichissement et l'observation des animaux.

2. Réservation

L'activité est à obligatoirement à réserver sur notre billetterie en ligne.

L'inscription est nominative ; elle ne peut être cédée à une autre personne sans l'accord de l'Organisation.

Le client confirme avoir pris connaissance et accepter les [conditions générales de vente](#).

3. Durée et résiliation

La prestation est conclue pour une durée déterminée. L'activité se déroule au jour et heures fixés. Le représentant légal s'engage à présenter l'enfant au plus tard 15 minutes avant le début de l'activité. Aucun retard n'est accepté ; l'Organisation se réserve le droit de refuser la participation de tout retardataire, sans possibilité d'être remboursé.

Le Client consommateur dispose d'un délai de 14 jours calendrier pour se rétracter de sa commande si celle-ci a été réalisée hors établissement ou à distance, sans avoir à motiver sa décision. Celui-ci prend cours à dater de la confirmation de la commande. Pour ce faire, le Client doit en avertir l'entreprise par mail (reservations@grotte-de-han.be) ou par courrier écrit adressé au siège social. Il peut également utiliser le formulaire de rétractation pouvant être mis à sa disposition sur simple demande. En application de l'article VI.53 du Code de droit économique, le Client ne bénéficie pas de ce droit dans le cas où le service a été pleinement exécuté et que son exécution a commencé avec son accord exprès avant l'expiration du délai de rétractation et qu'il a reconnu perdre son droit de rétractation une fois que le contrat aura été entièrement exécuté par l'entreprise.

Par dérogation à l'article 1794 du Code civil et sous réserve du droit de rétractation susvisé, le Client n'a pas la faculté de résilier le contrat sans motif, une fois celui-ci conclu.

4. Déroulé de l'activité

L'enfant doit disposer d'une tenue adéquate pour l'activité et, au minimum, de l'équipement suivant :

- Des chaussures fermées qui peuvent être salies ;

- Des gants ;
 - Une tenue vestimentaire adaptée pour travailler avec des animaux. Pantalon obligatoire !
- Aucun équipement n'est fourni par l'Organisation. À défaut pour l'enfant de se présenter avec une tenue adéquate, justifiée par sa sécurité, ce dernier pourra se voir refuser l'activité, sans possibilité de remboursement.

Le programme et la tournée des animaux peuvent être modifiés en raison des contraintes animalières (p. ex. urgences vétérinaires).

Aucune immersion dans les enclos avec les animaux n'est autorisée. Aucun contact direct avec les animaux ne se peut se faire sans autorisation expresse du soigneur accompagnant et sous la surveillance de celui-ci. En cas de contact non autorisé avec un animal, l'enfant sera immédiatement exclu, sans possibilité de remboursement. L'enfant doit respecter scrupuleusement les consignes de sécurité des soigneurs encadrants et le règlement intérieur de l'Organisation. À défaut, l'Organisation se réserve le droit d'interrompre l'activité à tout moment, sans remboursement.

Des photos et vidéos de l'activité peuvent être prises par l'Organisation. La diffusion publique de photos ou vidéos, sous quelque forme ou support quelconque, n'est pas autorisée.

5. Responsabilité

Les Parties sont conscientes que l'activité proposée comporte un risque inhérent à la présence d'animaux. L'Organisation met tout en place afin d'éviter tout dommage et s'engage à donner des instructions claires et les moyens de sécurité suffisants.

Les obligations auxquelles s'engage l'Organisation sont qualifiées d'obligations de moyens au sens de l'article 5.72 du Code civil. Sa responsabilité ne saurait être directement ou indirectement retenue, à quelque titre ou cause que ce soit, en cas de faute, même lourde, commise dans l'exécution de ses prestations, sous réserve de ce qui suit. L'Organisation reste responsable de tout dommage résultant d'un dol ou d'une faute intentionnelle de sa part, de la part de son/ses préposé(s) ou de son/ses mandataire(s), ainsi qu'en cas de mort ou de dommage corporel résultant d'un acte ou d'une omission de sa part.

Le Client, représentant légal de l'enfant participant, autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de l'enfant. Le représentant légal s'engage à signaler toute allergie ou contre-indication.

6. Prix et modalités de paiement

L'activité est obligatoirement à réserver sur notre billetterie en ligne.

Si l'activité ne correspond pas aux attentes du client, le Client en informe sans délai l'Organisation. À défaut, celle-ci est en droit de considérer les prestations comme effectuées et réalisées avec la pleine et entière satisfaction du client.

7. Déclaration vie privée

Le client est informé que les données personnelles traitées en rapport avec le contrat (document support de l'offre ou convention) sont strictement confidentielles. Les données traitées sont : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone. Ces données sont recueillies et collectées à des fins comptables et de bonne gestion du contrat ainsi que de son dossier. Des données incomplètes ou inexacts peuvent dans certains cas entraver le bon déroulement du processus d'exécution du contrat ; nous ne pouvons en aucun cas en être tenus responsables.

Les données à caractère personnel communiquées par le client sont gérées par le responsable du traitement, les GROTTES DE HAN S.A. (info@grotte-de-han.be), représentée en cette qualité par Monsieur Jean-François LEDENT.

Ces données seront conservées pendant toute la durée du contrat ainsi que pendant une durée 12 mois après l'échéance du contrat. Une fois arrivé au terme du délai, les données comptables et/ou légales sont archivées et les autres données sont effacées.

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose des droits suivants : un droit d'accès aux données ; un droit de rectification ; un droit d'effacement, le cas échéant ; un droit de demander une limitation quant au traitement de ses données personnelles ; un droit à la portabilité de ses données ; un droit de s'opposer à tout moment à ce que ces données soient utilisées à des fins étrangères à celles de la bonne gestion de son dossier, le cas échéant. Pour toutes questions y relatives, il peut être pris contact avec le responsable du traitement de vos données.

L'Organisation s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées et raisonnables permettant d'assurer la protection des données du client. Il s'engage à cet égard à une obligation de moyen.

Le client, s'il estime avoir été lésé dans le cadre de la protection de ses données à caractère personnel, peut contacter l'autorité de contrôle : Autorité de protection des données - Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles - +32 (0)2 274 48 00 - +32 (0)2 274 48 35 – contact@apd-gba.be - www.autoriteprotectiondonnees.be/contact

8. Litiges

Le droit applicable est le droit belge, en langue française.

Sauf disposition impérative ou d'ordre public en sens contraire venant supplanter la présente clause, en cas de contestation entre parties ou de poursuites en paiement, sont seuls compétents les tribunaux dont dépend notre siège social.

Les parties acceptent, dans le cadre de leurs relations, les moyens de preuve électroniques (par exemple : l'e-mail, les backups informatiques, ...).

Fait à, le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :